

POSTULAT

Auteur PLR, par Xavier Mottet et Sonia Tauss-Cornut
Objet Rétablissement de la ligne 141 Aigle – Saint-Gingolph
Date 11.12.2018
Numéro 5.0389

Le nouvel horaire en vigueur depuis le 9 décembre 2019 est véritablement un retour en arrière pour la mobilité des pendulaires des quatre communes du Haut-Lac. La ligne de bus qui relie Saint-Gingolph, Port-Valais, Vouvry et Vionnaz à Aigle est désormais supprimée. La gare d'Aigle, centre névralgique de la mobilité dans le Chablais, n'est plus directement accessible en transport public depuis le Haut- Lac et donc éloigne cette région de la ligne du Simplon. Les alternatives proposées, par Noville, Villeneuve ou Saint-Maurice, prolongent le temps de parcours et augmentent le prix des billets.

Le Service de la mobilité du canton du Valais explique que la ligne 141 fait doublon avec la ligne 120 qui desservira l'hôpital Riviera-Chablais au départ de Monthey. Pourtant la ligne 141 passe par Aigle, Vionnaz, Vouvry, les Evouettes, Le Bouveret et Saint-Gingolph alors que la 120 passe par Monthey, Collombey, Vionnaz, Vouvry, Rennaz, Noville et Villeneuve.

Conclusion

Conscient de l'entrée en vigueur effective du nouvel horaire, nous demandons donc au conseil d'État de tout mettre en œuvre pour rétablir la ligne 141 lors de la prochaine modification d'horaire.